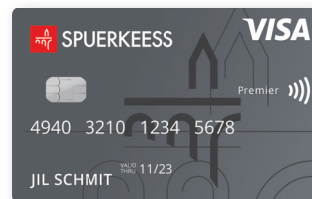


Carte de crédit Visa Premier

Payez en toute sérénité grâce aux assurances liées.



Avec votre carte de crédit Visa Premier*, vous profitez d'une panoplie d'assurances et de fonctionnalités qui vous facilitent votre quotidien.

- › utilisable dans le monde entier ;
- › paiements sans espèces dans plus de 20 millions de commerces ;
- › paiements sans contact, même sans saisie du code PIN en dessous de EUR 50 ;
- › compatible Apple Pay ;
- › retraits d'argent sur les distributeurs de billets dans le monde entier et sans frais sur nos guichets S-Bank en mode débit direct ;
- › gestion de vos limites de paiement en toute simplicité via S-Net et S-Net Mobile ;
- › choix entre des remboursements mensuels intégraux et l'option crédit revolving ;
- › activation automatique 3D Secure grâce à votre certificat LuxTrust ;
- › protection de vos achats en ligne ;
- › assistances dans le monde entier ;
- › assurances de voyages.

Pour le détail des assurances liées à la carte Visa Premier, veuillez consulter le tableau au verso.

Les détenteurs d'un package Zebra Premium peuvent bénéficier d'une carte Visa Premier gratuite. Toute carte supplémentaire leur est proposée à un tarif préférentiel (-50% sur le tarif standard).

Pour plus d'informations, contactez votre agence Spuerkeess ou consultez
www.spuerkeess.lu/cartes

I. Hors Assistance	
1. Accident de voyage (décès/invalidité)	max. EUR 250.000 min. 3 nuitées
2. Annulation / Interruption de voyage	max. EUR 3.000 / sinistre et EUR 5.000 / an
3. Vol, Perte et retard de bagages	max. EUR 500 / assuré / sinistre Franchise : EUR 75
4. Retard d'avion ou prolongation de séjour en cas de blocage	retard avion > 4 heures : max. EUR 500 / voyage prolongation de séjour si blocage > 24 heures : EUR 150 / jour pendant 7 jours avec max. EUR 1.050 / voyage
5. Protection des achats : achats volés/endommagés	EUR 500 / sinistre max. EUR 1.000 / an avec min. EUR 50 / objet
6. Protection des achats : livraison de biens achetés via Internet	max. EUR 1.500 / an avec min EUR 50 et max. EUR 1.000 / objet
II. Assurances	
1. Maladie ou décès	X
2. Services & Cash Emergency	X
Tarifs au 1.1.2021	EUR 70

* Sous réserve d'acceptation du dossier